



Syndicat des Enseignants-UNSA  
Section de Seine Maritime  
77 quai Cavelier de la Salle  
76100 ROUEN  
Tél : 02 35 73 16 75  
Fax : 02 35 03 92 26  
Mail : [76@se-uns.org](mailto:76@se-uns.org)  
Site : [www.sections.se-uns.org/76](http://www.sections.se-uns.org/76)

## **Déclaration SE-Unsa CAPD du 18/11/2014**

Madame la Directrice Académique,

Le projet de budget de l'Education nationale est désormais connu. Il devrait augmenter de 2,4% ; 9421 emplois seront créés. Dans un contexte économique, social et politique de tension, il faut se féliciter de ce point de stabilité.

Cependant, deux mois après la rentrée, les enseignants ont le sentiment que rien n'a véritablement changé, ils se sentent enfermés dans un système daté : il est urgent que notre ministère bouscule les modes de gouvernance et modifie en profondeur sa conception de la gestion des ressources humaines. Mobilité, temps partiel, évaluation des enseignants sont autant de sujets pour lesquels ils attendent des évolutions qui demeurent urgentes. Sans parler des salaires !

Nous ne pouvons que regretter la faiblesse de l'offre face aux besoins croissants. L'ambition de la Refondation de l'Ecole de la République passe par une formation continue renouvelée qui devrait permettre aux collègues qui en ressentent le besoin de bénéficier des résultats des recherches pédagogiques, des innovations effectuées, des échanges de pratiques. Nos élèves changent, les orientations ministérielles évoluent mais la formation professionnelle continue n'est pas réformée. Quand lors d'une inspection, nos collègues sont invités à modifier certaines pratiques comment peuvent-ils acquérir de nouvelles compétences sans formation. Lire des ouvrages, se connecter à m@gistère ne sont pas les méthodes de formation suffisantes. De nouvelles formes de formation sont-elles envisagées ? Des stages interdegrés seront-ils développés par secteur de collège au plus près des réalités professionnelles des collègues mais vous donnerez-vous les moyens de les mettre en place ?

De plus, des collègues se trouvent écartés des dispositifs de formation du seul fait de leur affectation soi-disant non compatible...

Nous voulons également vous interpeler sur la situation du pôle Molière au Havre. Lors d'un conseil d'école extraordinaire, il a été noté de nombreuses inquiétudes à propos des travaux non-terminés. Nous savons que ce point sera abordé lors du prochain CHS-CT départemental. Nous relayons les questions relatives à l'installation du bureau du directeur municipal dans les locaux de l'école et non à l'accueil «petite enfance» tel que cela était initialement prévu dans les plans. Nous vous demandons d'éclaircir la situation quant à l'utilisation des locaux sur le temps scolaire.

Le ministère a prévu une simplification des démarches administratives ; en particulier pour les directeurs d'école. Nous souhaiterions qu'un groupe de travail départemental soit réuni sur ce sujet.

Nous en profitons pour déplorer une nouvelle fois le cafouillage sur le choix de la journée de consultation sur le socle et les programmes ainsi que celui qui a présidé aux remontées des élections de représentants de parents.

Enfin, alors que nous allons traiter de l'avancement de carrière de nos collègues, le SE-Unsa déplore que la seule augmentation de salaire possible pour les enseignants soit liée aujourd'hui à leur seule promotion. Le discours et les intentions de la Ministre sur la nécessité de revaloriser le salaire des enseignants du 1er degré doit enfin, au delà des mots, devenir une réalité !